



*Relations Europe – Etats-Unis :
Quelle nouvelle donne ?*

*Mémoire de géopolitique
du Lieutenant-colonel Jean-Pascal RUVIRA
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Europe et de ses
frontières ».*

Mars 2006

Directeur : Monsieur Pierre VERLUISE

FICHE DOCUMENTAIRE

1

1. Les relations Union européenne – Etats-unis ; quelle nouvelle donne ?
2. 2006_mémoire géopolitique - relations UE-USA ; RUVIRA
3. Lieutenant-colonel RUVIRA Jean-pascal, Armée de l'air, France
4. 16 mars 2006
5. Division B, groupe B5
6. Mémoire de géopolitique
7. L'ensemble des éléments analysés au cours de cette étude met en lumière que face à une Europe dans la tourmente, les Etats-Unis ont adopté un rapprochement dicté par la nécessité d'un travail en commun sur de nombreuses questions de politique étrangère. L'Union européenne quant à elle, semble mettre à profit ce rapprochement conjoncturel pour se ressouder et relancer son processus de construction. Ce rapprochement progressif constitue donc bien une nouvelle donne entre ces deux grands partenaires stratégiques comparativement à la crise de 2003 provoquée par l'intervention en Irak.
8. Dialogue transatlantique, Union européenne, Etats-unis, OTAN,.

SOMMAIRE

Introduction

PARTIE 1 : Les évolutions du côté américain et européen.

- 1 Les évolutions du côté américain
 - 1.1 La campagne présidentielle 2004
 - 1.2 Les évolutions de la situation intérieure des Etats-Unis en 2005
 - 1.3 Le rapprochement américain de l'UE en 2005

- 2 Les évolutions du côté Européen - l'Europe dans la tourmente
 - 2.1 Les fractures de la crise irakienne 2003 – 2004
 - 2.2 Les fractures de l'élargissement
 - 2.3 Les fractures du projet de Constitution européenne
 - 2.4 L'Europe en panne : Les questions non résolues
 - 2.5 Les évolutions des relations UE- USA

PARTIE 2 : Les rapprochements conjoncturels et structurels

- 1 Les rapprochements conjoncturels :
 - 1.1 Le besoin de l'Europe en Irak
 - 1.2 Le besoin de l'Europe en Afghanistan
 - 1.3 Le rapprochement de l'UE et des USA concernant le Liban et la Syrie
 - 1.4 Le rapprochement de l'UE et des USA concernant Israël et l'autorité palestinienne
 - 1.5 Le remodelage du grand moyen orient

- 2 Les rapprochement structurels :
 - 2.1 Le rapprochement de l'UE et des américains pour la lutte contre la prolifération
 - 2.2 La transformation de l'OTAN et l'évolution de la PESC
 - 2.3 L'interdépendance économique, facteur de rapprochement structurel

CONCLUSION

Introduction

L'effondrement de l'URSS en 1991 peut être considéré comme l'étape finale de la guerre froide qui figea l'organisation du monde durant la deuxième moitié du vingtième siècle. Les conclusions de cet épisode marqueront incontestablement l'ère nouvelle des relations internationales caractérisée essentiellement par l'instabilité du nouvel ordre mondial. D'un côté les Etats-Unis ayant atteint le statut « d'hyper puissance », n'auront désormais pour seul objectif que de conforter cette position dominante face aux puissances traditionnelles ou émergentes, tout en maintenant autant que faire se peut, un niveau de sécurité suffisant à l'échelle planétaire pour ne pas entraver le développement de l'économie mondiale. De l'autre côté, le reste du monde avec comme acteurs dimensionnant de grandes puissances émergentes telles que la Chine et l'Inde, la Russie toujours influente sur le plan militaire et diplomatique, et enfin l'Union Européenne qui, comme organisation de coopération entre Etats, constitue une puissance d'un genre nouveau¹.

Dans ce contexte évolutif, les relations entre les Etats-Unis et l'Union européenne constituent tout naturellement un enjeu stratégique qu'il convient d'étudier sous de nombreux aspects. La problématique abordée dans ce mémoire portera plus particulièrement sur l'évolution de cette relation depuis la réélection du président américain, G.W Bush. Afin de mieux appréhender cette nouvelle donne, l'étude proposera dans une première partie l'analyse des évolutions récentes survenues aux Etats-Unis et au sein de l'Union européenne, avant d'examiner en deuxième partie les rapprochements conjoncturels et structurels de ces deux partenaires. A cet effet, seront successivement examinées en tant que facteurs conjoncturels le positionnement respectif de ces deux entités et leur capacité à collaborer sur des grands sujets de relations internationales, ainsi que l'importance de leur interdépendance économique en tant que facteur structurel.

¹ L'UE possède les attributs de puissance en termes géopolitiques (économie, populations, territoires,) mais présente la spécificité d'un système de décision partagée souvent inefficace Ceci la pénalise face à des puissances étatiques disposant par construction d'un pouvoir de décision efficace.

PARTIE 1 : Les évolutions du côté américain et européen

1 Les évolutions du côté américain

1.1 La campagne présidentielle 2004

Le bilan du président G.W Bush à l'issue de son premier mandat.

L'année 2004 a été essentiellement marquée par la campagne présidentielle qui a eu des répercussions mondiales, étant donné la dimension planétaire de l'hyper puissance américaine. Pour mieux comprendre la manière dont les républicains ont conduit cette bataille pour la réélection, il faut peut-être revenir aux origines du premier mandat de G.W Bush. En effet, ce dernier présentait alors deux caractéristiques particulières, puisqu'il fut élu avec moins de voix que son adversaire et que son père avait accédé au même poste quelques années avant lui, laissant ainsi planer un sentiment de continuation dynastique . Cette fragilité en terme de légitimité démocratique n'avait pourtant pas empêché le président de conduire une politique plus ancrée à droite que celle des administrations précédentes, au point d'être qualifiée parfois de révolution conservatrice. Brièvement, les orientations choisies alors par l'administration américaine visaient à réduire massivement les impôts fédéraux dans l'espoir de relancer l'économie et de réduire le chômage . Quatre ans plus tard, les résultats obtenus dans ce domaine pouvaient plutôt être qualifiés de catastrophiques, puisque entre 2002 et 2004 le budget fédéral était passé d'un excédent de 100 milliards de dollars à un déficit de 415 milliards de dollars (soit 3,6% du produit national brut). Dans le domaine du chômage, le bilan fut aussi délicat puisque pour la première fois depuis Herbert Hoover (1929-1933) le président finissait son mandat avec moins d'emplois qu'il en avait trouvés en prêtant serment². Au delà de cette analyse de critères macro-économique, il est peut-être moins aisé de mesurer la dégradation pourtant ressentie réellement par la population américaine de la qualité de « l' environnement social » dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des aides sociales. Dans ce contexte de rigueur imposée aux couches les plus défavorisées, il était pourtant possible de quantifier les effets de la politique fiscale. Selon une étude du Congressional Budget Office, les réductions d'impôt permettaient en 2004 aux 1%

² Etats-Unis : le bilan d'un président ; Serge Halimi dans le Monde diplomatique ; octobre 2004.

d'américains gagnant plus de 1,2 millions de dollars par an, d'économiser une moyenne de 78 460 dollars.

Pourtant, les événements du 11 septembre 2001 ne feront pas de G.W Bush le porteur d'un bilan économique catastrophique, mais laisseront au contraire l'image d'un président ayant dû conduire une fois de plus la nation à la guerre. La remarquable force du patriotisme américain, lui permettra ainsi de bénéficier en 2004, du soutien inconditionnel d'une grande partie de la société (population, classe politique, médias...). Cela changera fondamentalement la donne lors de la campagne pour sa réélection.

L'adaptation de la politique étrangère aux nécessités de politique intérieure

Ainsi, pour combler l'effet négatif du bilan de politique intérieure, le parti républicain mena une campagne essentiellement axée sur les thèmes de politique étrangère. On assistera donc à la réaffirmation de l'hyper puissance face aux dangers extérieurs pour rassurer l'électeur américain. Les thèmes phares de la communication du président seront donc la mission sacrée des Etats-Unis dans leurs combats pour la liberté et la démocratie, la lutte contre le terrorisme et les pays supports, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Cette vision du monde inspirée de la philosophie néo-conservatrice repose donc sur l'idée qu'il est nécessaire de combattre les ennemis des Etats-Unis rassemblés sous le vocable de « l'axe du mal », de promouvoir ou d'imposer les valeurs démocratiques dans l'ensemble des pays constituant une menace potentielle. Cette approche très « volontariste » qui conduit aux opérations militaires en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003, est majoritairement bien ressentie par une population américaine traumatisée par les attentats du 11 septembre 2001. Celle-ci n'aurait en effet pas compris que leur pays ne réagisse pas militairement à cette attaque contre leur nation, et ce même si le dernier conflit évoqué n'avait absolument aucun lien réel avec les attentats de 2001. C'est un peu comme si l'administration américaine avait ressenti le besoin d'adapter sa politique étrangère aux nécessités de politique intérieure.

Le résultat de cette stratégie fut remarquable. Alors que les élites politiques et médiatiques européennes envisageaient une défaite du président sortant, en misant sur son bilan économique et sur l'enlèvement en Irak, celui-ci fut néanmoins réélu³. Les explications de ce succès sont nombreuses. Il y eut tout d'abord la réaction patriotique d'un pays en guerre, le soutien de la population à ses soldats et au président qui les dirige dans une période difficile pour le pays. Ces sentiments incompris ou oubliés sur le continent européen ont été

³ avec 51% contre 48% avec plus de trois millions de voix (Etats-Unis : le bilan d'un président ; Serge Halimi dans le Monde diplomatique)

habilement utilisés par le camps républicain disposant par ailleurs d'une machine de guerre électorale redoutable (puissance médiatique, financière, combat des valeurs, rôle déterminant de la religion).

1.2 Les évolutions de la situation intérieure des Etats-Unis en 2005

La fragilisation du consensus national sur la guerre en Irak

Le succès électoral consommé, le président G .W Bush est néanmoins rapidement rattrapé par la réalité d'une société désabusée.

Bien qu'amorcé en 2004, on assiste à la fragilisation du consensus national sur la guerre en Irak. Face à ce que le monde qualifie d'enlèvement alors que l'analyse objective d'une telle opération reconnaît que l'opération de stabilisation de transformation et de reconstruction d'un pays comme l'Irak requiert tout naturellement des années de présence comme l'ont démontré les opérations dans les Balkans et en Afghanistan, la polémique n'a cessé d'enfler aux Etats-Unis.

Tout d'abord, les raisons principales invoquées en 2002 et 2003 pour justifier cette guerre au sujet des liens de Saddam Hussein avec Al quaida ou de la dangerosité de son arsenal d'armes de destruction massives se sont décrédibilisées au fil des enquêtes ou des rapports successifs. L'administration américaine a dû elle même revenir dessus en ne parlant plus désormais que de la nécessité de renverser un dictateur.

Ensuite, le nombre grandissant de victimes américaines ou irakiennes ont entraîné des mouvements de protestation de plus en plus répandus aux Etats-unis. Les médias américains qui eux aussi se sont progressivement éloignés de leur comportement partisan de 2003, ont largement couvert les péripéties au cours de l'été 2005 d'une mère de soldat tué en Irak et qui implore depuis un entretien avec le président jusqu'à faire le siège de son ranch au Texas. Il en est de même pour les manifestations organisées en novembre 2005 dans plus de 180 villes américaines par l'association « The world can't wait ».

La confirmation de l'évolution libérale de la société américaine

Malgré un bilan économique discutable à l'issue de son premier mandat, les principaux objectifs affichés pour le second mandat dénotent la poursuite d'une transformation encore plus libérale de la société, en réduisant encore le rôle de l'Etat pour accroître l'autonomie individuelle. Les réformes envisagées concernent entre autres la réforme des régimes de retraite avec la privatisation de la « social security » et la pérennisation des baisses d'impôts.

Ces dernières ne devraient certainement pas augurer d'un peu plus de générosité dans les programmes d'environnement sociaux qui devraient logiquement connaître les mêmes baisses qu'au premier mandat.

Et si les choix politiques et financiers ne suffisaient pas eux mêmes, la gestion de la crise humanitaire survenue sur le sol américain avec les dégâts⁴ provoqués le 29 août 2005 par l'ouragan Katrina ont souligné d'une certaine manière un certain désengagement de l'Etat fédéral. Ce qui fut d'ailleurs souligné par les médias américains eux même fut le manque de préparation face à un événement climatique pourtant annoncé plusieurs jours à l'avance tout comme le délais d'intervention à l'issue du sinistre. La plus grande partie de la population restée prisonnière⁵ fut évidemment la tranche la plus défavorisée n'ayant manifestement pas les moyens de quitter la ville. Les images immédiatement disponibles montraient ainsi la portion « noire et pauvre » de la Nouvelle Orléans livrée à elle même avant de recevoir un soutien plutôt musclé des renforts militaires envoyés à leur secours après plusieurs jours d'absence surprenante, pour un pays disposant d'une armada pouvant intervenir dans le monde entier et dans des délais particulièrement brefs.

1.3 Le rapprochement américain de l'UE en 2005

Les adaptations du discours de politique étrangère aux nécessités du moment

Après la crise des relations transatlantiques de 2003 déclenchée par l'intervention anglo-américaine en Irak, et après avoir analysé la nécessité de collaborer avec leurs alliés pour résoudre des problèmes aussi lourds que ceux relatifs à la reconstruction de l'Irak ou de l'Afghanistan, l'administration américain a décidé « d'adoucir » ses positions . Cela s'est traduit dans le discours américain sur la politique étrangère qui est désormais dominée par le thème de la diffusion de la liberté et de la promotion de la démocratie . Ce thème prévaut désormais, en les englobant, sur ceux de la lutte contre le terrorisme ou contre la prolifération des armes de destruction massive. Le discours inaugural du président Bush (20 janvier 2005) a sans doute été un tournant conceptuel. Il a préfiguré ce qui est devenu la nouvelle doctrine américaine, telle que l'ont exposée M. Bush et Mme Rice (notamment, lors de sa conférence à Sciences Po Paris le 18 février 2005). Ce nouveau concept place la liberté comme principe organisateur du XXIème siècle. Selon ce point de vue, le « déficit de liberté » dans certains pays du monde est non seulement une tragédie pour les peuples concernés mais représente

⁴ Le nombre de victimes est évalué à 10 000 personnes .

⁵ 100 000 personnes sur les 480 000 habitants de la Nouvel Orléans non évacuées avant l'ouragan.

aussi, dans la mesure où il alimente les frustrations et nourrit le terrorisme, un danger pour la paix dans le monde, donc pour la sécurité des Etats-Unis. Le gouvernement américain reconnaît que la liberté ne peut être imposée de l'extérieur et que le processus de démocratisation est l'œuvre de plusieurs générations. Néanmoins, il refuse le statu quo, tout particulièrement au Proche et Moyen-Orient, et promet l'aide des Etats-Unis aux peuples qui se révolteraient contre la « tyrannie ». La décision d'intervention semble donc moins automatique que ce fut le cas pour l'Irak en 2003 où le concept d'intervention préventive semblait alors systématique. Or, si on compare cette conception aux principes exposés par la stratégie européenne de sécurité proposée par Javier Solana et adoptée par les chefs d'Etats européens le 12 décembre 2003 à Bruxelles, on constate une analyse finalement proche sur les sources de l'insécurité ou du terrorisme. Ce dernier document présente non seulement la même analyse de la menace (terrorisme, prolifération des armes de destruction massives, déliquescence des Etats, criminalité organisée) mais affiche aussi l'ambition de l'union d'agir pour contrer cette menace en affirmant notamment « que face à ces nouvelles menaces, c'est à l'étranger que se situera souvent la première ligne de défense ».

Ce rapprochement américain des positions européennes a en fait pour objectif, non seulement de resserrer les liens transatlantiques, mais aussi d'améliorer l'image dégradée des Etats-Unis, et si possible d'obtenir l'aide européenne aussi bien en Irak qu'en Afghanistan.

Cette évolution est parfaitement illustrée par cette citation⁶ de R.A Schnabel, ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union Européenne de 2001 à 2005: « Que l'UE réalise ou non son potentiel de superpuissance, elle demeure notre partenaire naturel et indispensable. Selon la formule de Simon Serfaty, l'Europe et l'Amérique constituent une communauté d'intérêts et de valeurs que nous avons le devoir de transformer en communauté d'action »

Cependant, cet adoucissement de forme, ne doit pas faire oublier que la politique étrangère américaine demeure unilatérale dans d'autres domaines, notamment ceux de

2.1 Les fractures de la crise irakienne 2003 – 2004

La guerre menée en Irak par les Etats-Unis en 2003 aura incontestablement mis à jour la scission entre deux Europe .

C'est ainsi que, le 30 janvier 2003, en plein face-à-face franco-américain, huit pays européens, dont les bénéficiaires du premier élargissement de l'OTAN, Pologne, République tchèque et Hongrie, publient une lettre dite « lettre de Vilnius », favorable aux Etats-Unis.

Le 5 février 2003, dix pays d'Europe centrale et orientale⁷ en font autant avec « l'appel des Dix ». Bref, treize membres potentiels de l'Union européenne ont manifesté leur préférence pour les Etats-Unis, reflétant ainsi l'influence acquise par Washington en Europe centrale et orientale durant la dernière décennie.

Le 17 février 2003, à Bruxelles, en plein sommet extraordinaire du Conseil européen, M. Jacques Chirac s'en prend aux pays « qui ont perdu une bonne occasion de se taire ». Cette déclaration entraîne bien sûr une tempête de protestations à l'Est. En fait , le propos présidentiel visait en premier lieu la Pologne, qui venait, pour la modernisation de son aviation, de préférer le F16 américain à un appareil européen. Le président français voulait aussi et surtout souligner la totale contradiction entre cet engagement pro-américain et le souhait d'adhésion à l'Union européenne qui implique un esprit de loyauté et de solidarité mutuelle.

Cette division savamment organisée par les Etats-unis sera même illustrée par les propos de l'administration américaine relatifs à l'émergence d'une nouvelle Europe plus proche des défis sécuritaires du moment face à une vieille Europe repliée sur elle même et refusant de

2.2 Les fractures de l'élargissement

L'augmentation du courant atlantiste

Comme l'a bien démontré l'épisode de la crise irakienne, l'Europe dans ses nouvelles dimensions sera plus atlantiste. Le travail diplomatique mené depuis le début des années 1990 par les Etats-Unis soit au travers de relations bilatérales très actives avec ces pays d'Europe centrale et orientale, ou par le biais de l'OTAN avec la promesse d'adhésion à l'alliance, a fini par porter ses fruits. Le souhait américain d'élargissement à l'est de l'Union européenne a bien abouti à un accroissement conséquent de leur influence sur cette dernière. Qu'on le veuille ou non, la majorité des pays européens regarde aujourd'hui davantage vers les Etats-Unis et l'OTAN pour tout ce qui touche aux grandes questions de diplomatie, de sécurité ou de défense. Cette tendance s'alourdira certainement encore avec les futurs élargissements concernant la Roumanie, la Bulgarie ou peut-être un jour la Turquie.

L'Europe est donc aujourd'hui divisée en deux camps : le courant « Europe puissance ⁸ » partenaire indépendant des USA mené par la France, et le courant atlantiste désormais majoritaire mené par les britanniques ralliés par l'Espagne, l'Italie et les dix nouveaux pays membres⁹.

Les changements politiques et budgétaires

Dans le domaine politique, au-delà de cette division et indirectement de l'isolation du couple franco-allemand qu'elle a entraîné, l'élargissement a aussi augmenté le frein décisionnel de l'Union qui fonctionne encore sur les bases du traité de Nice¹⁰. Trouver un consensus à Vingt cinq étant fort logiquement plus difficile qu'à Quinze, le temps nécessaire à la prise de décision pour les actions ne relevant pas du principe de la majorité qualifiée sera forcément rallongé. Même si le projet de Constitution avait pu aboutir, l'élargissement aurait quand même produit cet effet retardateur si ce n'est parfois paralysant¹¹

Tout d'abord la répartition des aides au travers de la politique régionale ou des fonds structurels, est aujourd'hui un sujet d'affrontement important. Les nouveaux adhérents ne comprennent pas que la part de ces fonds qui leur sont alloués soit si faible (9%), comparativement à ceux attribués aux anciens membres (91%). Cette exaspération augmente encore lorsque l'on considère un pays comme la Grèce qui monopolise toujours la part la plus importante de ces budgets plus de vingt ans après son adhésion. Or, il est clair que les besoins sont beaucoup plus criants chez ces nouveaux membres et qu'un rééquilibrage devra s'opérer au fur et à mesure que les structures administratives de ces pays auront la capacité de gérer davantage de projets financés par l'Union.

La politique agricole commune n'échappe pas aux mêmes critiques. D'un côté les nouveaux pays membres souhaiteraient être davantage aidés pour moderniser leurs exploitations. Cependant, parmi les anciens membres, les voix s'élèvent notamment celle des britanniques pour réformer ce système qui bénéficie aujourd'hui principalement à la France.

Ces conflits d'intérêts auquel on peut aussi ajouter la question du « rabais » britannique obtenu en son temps par Margareth Thatcher, sont les raisons principales de l'impasse dans laquelle se trouve l'Union au sujet des questions budgétaires. Même si des discussions de ce type étaient déjà présentes avant l'élargissement, ce dernier a néanmoins compliqué considérablement la donne, d'autant plus que l'Union est parfaitement consciente qu'elle devra accompagner financièrement la modernisation de ses nouveaux membres pendant au moins vingt ans.

2.3 Les fractures du projet de Constitution européenne

Avant d'analyser les conséquences des résultats négatifs des referendums français¹² et hollandais, il convient de revenir brièvement sur les origines de ce projet de traité constitutionnel. Ce texte préparé par la Convention réunissant des députés européens et des

compétences de l'Union européenne et enfin l'évolution des modes décisionnels. Après l'approbation du projet de traité par le Conseil européen à Rome le 29 octobre 2004, les processus de ratification par les Etats membres ont pu commencer soit par voie parlementaire soit par consultation populaire. Après une série de 9 ratifications positives, les rejets consécutifs de la France et des Pays Bas ont marqué un coup d'arrêt brutal si ce n'est définitif au projet de Constitution. Le traumatisme induit par ces rejets populaires fut à la mesure des résultats massifs mais aussi et surtout du rôle moteur que la France a toujours joué dans la construction européenne. Les analyses qui ont pu être faites de ces réactions de rejet mettaient en évidence les raisons suivantes : vote d'opposition aux gouvernements en place, méfiance d'une Union bouc émissaire des hommes politiques nationaux (double langage) , peur de l'élargissement de 2004 (délocalisations, « plombier polonais ») et enfin débat sur l'adhésion de la Turquie. Loin d'être conjoncturel, le rejet de cette Europe-là traduit aussi une coupure philosophique entre dirigeants et citoyens. Ces derniers ont en effet souvent été écartés des décisions concernant les dernières évolutions majeures de l'union. Les meilleurs exemples en sont l'élargissement de 2004 ou la décision de lancer les négociations sur l'adhésion de la Turquie.

2.4 L'Europe en panne - Questions non résolues

Quelles qu'en soient les causes, le résultat laisse en tous cas l'Europe en position de blocage autour de questions non résolues. Ces dernières peuvent être classées en deux grandes catégories.

La première est relative aux questions de l'élargissement et de l'identité européenne. Cette problématique est aujourd'hui particulièrement délicate car le fait de repousser continuellement les frontières de l'Union en ne prenant en considération que des intérêts stratégiques ou économiques, a des influences directes sur la notion d'identité européenne et

contre les opinions publiques de certains Etats membres. Ainsi le manque de clarté, le fait que personne ne puisse clairement dire quelles sont les limites du processus d'intégration, sont aujourd'hui autant de frein à la poursuite du projet européen.

C'est justement là que réside actuellement la deuxième raison majeure de l'actuelle crise européenne : l'impasse dans le processus de construction due peut-être à une absence de projet. L'image aujourd'hui véhiculée par les médias européens fait constamment référence à des projets de directives ressenties comme exagérément administratives par les opinions publiques (directives normatives sur des tailles de fruits et légumes, directives relative aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaires qui vont à l'encontre des traditions culinaires, etc....). A l'inverse, les problématiques majeures concernant la construction même de l'Union européenne ou ses ambitions internationales, ne sont finalement pas assez exposées aux peuples européens et ce, que ce soit par les institutions européennes ou nationales. Cette absence d'ambition ou de vision, aboutissent finalement qu'à aggraver la méfiance des opinions publiques qui sont pourtant fondamentalement plutôt favorables au projet européen.

2.5 Les évolutions des relations UE- USA

C'est donc dans un contexte finalement aussi délicat pour les Etats-Unis, en difficulté sur la scène internationale, que pour l'Union européenne, bloquée dans son processus de construction, que les deux partenaires transatlantiques ont tout intérêt à resserrer leurs liens pour avancer ensemble sur ces problématiques.

Les deux alliés partagent, en effet, les mêmes objectifs stratégiques : assurer la paix sur le continent européen, lutter contre le terrorisme, circonscrire la prolifération d'armes de destruction massives, accompagner le processus de paix entre israéliens et palestiniens, enfin préserver la stabilité du grand Moyen-Orient tout en accompagnant sa transformation . Au delà d'intérêts purement stratégiques, d'autres problématiques leur sont aussi communes : la gestion des ressources pétrolières dans les décennies à venir, l'aide au tiers monde et

PARTIE 2 : Les Rapprochements conjoncturels et structurels.

1 Les rapprochements conjoncturels

1.1 Le besoin de l'Europe en Irak

Consciente de ses responsabilités dans le domaine de la sécurité internationale, l'Union européenne a apporté son aide à la reconstruction irakienne dans de nombreux domaines, et ce sous l'égide des Nations unies et en étroite collaboration avec les autorités américaines.

Le Soutien européen des processus électoraux

Concernant l'élaboration d'une nouvelle Constitution et l'organisation des processus électoraux, la Commission européenne a assisté les autorités irakiennes dans cette transition politique. Ainsi, l'Union européenne s'est imposée comme le plus important donateur financier pour accompagner ce travail des Nations unies.

Pour les élections du mois de janvier 2005, la Commission a apporté un soutien financier de 31,5 millions d'euros. Elle a fourni une aide dans de nombreux secteurs tels la réalisation d'un programme d'entraînement pour 170 observateurs irakiens, le soutien des médias locaux, et l'envoi d'experts pour assister la division des Nations unies pour le soutien aux élections.

Pour le referendum du mois d'octobre 2005 relatif à la nouvelle Constitution, l'Union européenne a cette fois financé la totalité du programme de préparation cette consultation mené par les Nations unies, soit un soutien de 20 millions d'euros. Ce programme a permis entre autres d'assurer une diffusion très large du projet de Constitution grâce à la distribution de millions d'exemplaires traduits en quatre langues et à une couverture soutenue au travers de tous les médias locaux (radios, télévision, journaux).

Le soutien européen à la reconstruction du pays

Plus généralement, l'Union européenne a apporté sa contribution dans tous les domaines de la reconstruction irakienne.

Dans le domaine de la santé, la Commission européenne a aussi été le plus important contributeur international. Elle a financé de nombreux programmes tels que la formation de 2000 personnels de santé, et la construction ou la réhabilitation de 272 cliniques, 19 centres de formation, 21 maternités et 17 centres psychiatriques¹⁴.

Dans le domaine de l'emploi, elle a aussi soutenu le développement d'activités industrielles et agricoles telles que la réalisation de réseaux d'irrigation. Sa contribution au programme des Nations Unies pour la reconstruction et l'emploi est de 35% du budget total. Son aide aura ainsi permis de financer 3,4 millions de journées de travail pour plus de 100 000 travailleurs.

Dans le domaine de l'éducation, l'Union européenne a réalisé la réhabilitation de 150 écoles tout en finançant la distribution de fournitures scolaires pour 3 000 établissements. Elle a aussi permis d'assurer la formation de 50 000 enseignants du niveau primaire et de 30 000 professeurs du niveau secondaire.

Pour l'année 2006, la Commission européenne consacra 200 millions d'euros à la poursuite de l'ensemble de ces programmes d'assistance, ce qui portera le total de l'aide européenne à la reconstruction irakienne à 718 millions d'euros depuis la chute de Saddam Hussein.

Sur le plan diplomatique et militaire

Sur le plan militaire, les nations européennes¹⁵ ont aussi apporté leur aide à la coalition américaine. Tout d'abord on peut évidemment citer les pays européens faisant partie de cette coalition, mais au delà il aussi considérer le rôle joué par l'OTAN sur ce théâtre. Que ce soit au niveau de la formation de l'armée irakienne ou dans le domaine du renseignement, l'alliance a désormais pris en compte cette zone d'affrontement – certes modestement d'abord

autorités irakiennes dans le processus de stabilisation de pays en laissant la lutte contre le terrorisme à la coalition américaine, là encore dans la même logique qu'en Afghanistan. Si pour l'instant, la France n'est toujours pas favorable à cet élargissement de la mission de l'alliance atlantique, elle pourrait évoluer si la majorité des nations européennes la pressait en ce sens.

Risque de guerre civile et coopération diplomatique :

La destruction le 22 février 2006 du sanctuaire de Samarra à la coupole recouverte d'or, a placé le danger d'un conflit confessionnel à un niveau jamais atteint, puisqu'au moins 130 Irakiens ont été assassinés dans les heures suivant l'attentat. Ce dernier a déclenché une explosion de haine qu'aucune attaque de voitures piégées contre des cibles humaines n'avait réussi à provoquer. En s'en prenant à l'un des sites les plus sacrés du Moyen-Orient, les extrémistes ont enflammé des esprits prompts à s'échauffer en touchant au plus profond du sentiment identitaire chiite. Situé au cœur du triangle sunnite, Samarra est aussi un haut lieu de la guérilla anti-américaine. Tombée sous le contrôle de l'insurrection à l'été 2004, elle avait été reprise par les forces américaines au mois d'octobre suivant. La zone reste un centre névralgique du radicalisme sunnite.

De fait, l'Irak pourrait sombrer dans la guerre - civile. Or ce regain de violence se produit au moment où les principales formations politiques du pays poursuivent leurs négociations en vue de la formation du gouvernement, qui serait l'ultime étape du processus engagé avec l'adoption de la Constitution et les élections législatives. Il apparaît que les clivages ne sont donc pas seulement d'ordre confessionnel, mais aussi peut-être liés aux luttes de pouvoir entre communautés. Si la plupart des experts prédisent un ralentissement du retrait des forces américaines, l'administration Bush fait le dos rond en Irak, un peu comme si ne rien changer était perçu comme la meilleure stratégie.

Le bouleversement du calendrier américain est pourtant le seul point sur lequel s'accordent

légitimité. Mais cela risque aussi d'être difficile, car la réapparition de milices menant des chasses à l'homme sur des critères religieux ou politiques bat en brèche l'argument central des Américains, selon lequel les forces de sécurité irakiennes seraient bientôt prêtes à prendre le relais. Certains dénoncent la présence «troublante» d'escadrons de la mort chiites au sein de la police et de l'armée. Même dans la négociation politique, Washington se trouve à la merci de fauteurs de troubles comme Moqtada al-Sadr, dont l'Armée du Mahdi a montré sa force. La menace, formulée un moment par les Etats-unis de couper les fonds à un gouvernement ou une armée «sectaires» n'est guère crédible car cela ne pourrait qu'aggraver la situation.

Face à un tel désastre, la communauté internationale se doit plus que jamais de contenir cette crise et d'accompagner l'Irak sur le chemin de la stabilisation. La crise irakienne a laissé de telles séquelles dans les relations transatlantiques, que les deux parties ont réellement ressenti le besoin de se rapprocher et d'associer leurs efforts pour la reconstruction du pays et ce pour de nombreuses raisons . Tout d'abord parce qu'aujourd'hui ce pays est devenu le champs de bataille principal du terrorisme islamique, mais aussi et surtout parce qu'il comporte des risques de déstabilisation pour toute la région. Or, aussi bien les Etats-Unis que l'Union européenne ne peuvent accepter la déstabilisation du Moyen Orient dans le cadre de leurs intérêts stratégiques fondamentaux. Les deux parties sont donc de toute manière condamnées à collaborer le plus activement possible pour assurer la stabilisation de cette zone.

1.2 Le besoin de l'Europe en Afghanistan

Le soutien du processus de reconstruction

Pour soutenir le processus de reconstruction et la transition politique en cours en Afghanistan, l'Union européenne s'était engagée lors de la conférence de Tokyo, en janvier 2002, à verser

Dans le cadre du programme d'aide arrêté avec le gouvernement afghan pour 2005 et 2006, la Commission accordera à ce titre au moins 376 millions € pendant les deux années. Les actions seront axées principalement sur quatre grands secteurs: la santé, les infrastructures, le développement rural¹⁷, et la réforme de l'administration publique¹⁸. D'autres actions porteront sur le déminage, sur l'aide à la société civile et sur la promotion des droits de l'homme. Ce programme ne concerne pas l'aide humanitaire en 2005 et 2006, cette dernière faisant l'objet de financements différents.

L'accord conclu à Bonn en décembre 2001 prévoyait une feuille de route en vue d'élections pour «l'instauration d'un gouvernement sans exclusive, attentif à l'égalité entre les sexes, pluriethnique et pleinement représentatif». Après le déroulement normal des élections présidentielles du 9 octobre 2004, les élections parlementaires et provinciales du 18 septembre 2005 ont aussi marqué une autre étape décisive du processus de transition prévu à Bonn. L'appui que l'Union européenne a apporté à ce processus, notamment sous la forme d'un montant global de 54 millions de dollars (contributions additionnées de la commission et des Etats membres) sur les 159 millions de dollars de budget total ; soit 34% du budget total.

En 2004, l'Afghanistan a représenté quelque 87 % de la production mondiale d'opium, dont une grande partie était destinée à l'Europe sous la forme d'héroïne. En coopération avec le Royaume-Uni (principal pays donateur dans la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan) et d'autres bailleurs de fonds internationaux, la Commission européenne a fourni un soutien considérable au gouvernement afghan dans sa lutte contre l'économie de l'opium. En 2003 et 2004, quelque 190 millions € ont été accordés au titre des efforts déployés dans ce domaine.

La collaboration sur le plan militaire

Afin d'apporter un environnement sécurisé permettant à la communauté internationale d'accompagner le processus de reconstruction du pays, l'OTAN mène depuis 2002 une opération de maintien de la paix sur ce territoire. Initialement installées à Kaboul et se

Cela est aussi le cas avec l'opération « Enduring freedom » menée sous l'égide des américains et dont l'objectif est de poursuivre la lutte contre les derniers terroristes talibans encore réfugiés à la proximité de la frontière avec le Pakistan. Dans ce cadre, certaines nations européennes telles que la France , mettent aussi des forces à disposition pour poursuivre la lutte contre le terrorisme en totale collaboration avec les Etats-Unis.

1.3 Le rapprochement de l'UE concernant le Liban et la Syrie

Les événements survenus au Liban depuis 2004 marquent le rapprochement des positions françaises et américaines sur ce pays mais aussi sur la région.

Du côté français, deux facteurs pourraient expliquer cette évolution . Tout d'abord, en dépit des promesses de réforme drastique faites par le président syrien, M. Bachar Al-Assad, le régime syrien peine à entrer dans une transition rapide vers le libéralisme politique et économique. Enfin, la France voyait peut-être dans cette coopération avec Washington l'occasion de « tourner la page » de l'Irak, et de favoriser indirectement une résolution du conflit israélo-palestinien.

Du côté américain, les Etats-Unis mettent tout d'abord en avant le soutien que la Syrie, autre régime baasiste, apporterait à la résistance armée en Irak composée elle aussi d'éléments de l'ex parti Baas irakien. Par ailleurs, le président américain pourrait aussi chercher à faire du Liban un nouvel exemple de « démocratisation » dans le cadre de sa politique plus générale de grand remodelage du Moyen-Orient. Ainsi, après les élections irakiennes et palestiniennes, après le scrutin municipal en Arabie Saoudite, la tenue d'élections libres au Liban illustreraient parfaitement le « souffle de la liberté » au Proche-Orient. Enfin, Damas représente encore un des derniers obstacles à la domination américaine du Proche-Orient et à une « solution » du conflit israélo-palestinien, qui pourrait se réaliser au détriment des Palestiniens et de la Syrie, dont le Golan demeure occupé par Israël.

Concernant l'enquête, les déclarations fracassantes de l'ancien vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, ont eu un effet important. Ce dernier avait en effet soutenu dans un entretien avec la chaîne al-Arabiya le 30 décembre 2005, que le président syrien avait proféré des menaces contre Rafic Hariri et qu'il ne pouvait ignorer le projet de son assassinat. La commission de l'ONU sur l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais a donc demandé à rencontrer le président syrien, Bachar El-Assad, et son ministre des Affaires étrangères, Farouk El-Chareh. Même si ces demandes d'audition ne sont pas suivies d'effet, les confidences de Khaddam vont tout de même mettre à mal le régime, car elles viennent d'un homme placé au cœur du pouvoir .

Enfin, cette période de changements profonds survenus au Liban et que l'on peut qualifier de « printemps libanais », sera peut-être propice à l'amélioration de la situation dans la région. Quoiqu'il en soit, elle sera incontestablement le début d'une approche commune des européens et des américains au proche-orient.

1.4 Le rapprochement de l'UE concernant Israël et l'autorité palestinienne

Depuis la disparition du président Arafat en novembre 2004 et la rencontre entre le Président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre israélien Ariel Sharon à Charm el-Cheikh le 8 février 2005, une nouvelle page du processus de paix s'est ouverte.

Le gouvernement israélien a lancé l'été 2005, à l'initiative du Premier ministre, Ariel Sharon, le plan de retrait de Gaza (21 colonies, 7500 colons) et de Cisjordanie (4 colonies, quelques centaines de colons). Initiative menée au départ de manière unilatérale, l'organisation du plan de retrait de Gaza a fait l'objet, depuis la rencontre de Charm el-Cheikh, d'une certaine concertation avec l'Autorité palestinienne.

crainte de voir la question palestinienne continuer d'alimenter la mouvance terroriste, et enfin le facteur de déstabilisation permanent de ce foyer sur l'ensemble du Moyen-Orient sont autant d'éléments qui expliquent peut-être cette évolution de la position américaine.

La communauté internationale de nouveau unie, a affirmé son soutien à ce processus, lors de la conférence organisée à Londres le 1er mars 2005 sur le soutien à l'Autorité palestinienne. Lors du sommet de Gleneagles en Ecosse les 7 et 8 juillet 2005, les membres du G8 ont en effet apporté leur soutien à un plan de 3 M\$, destiné à soutenir la relance de l'économie et la suite de la réforme de la gouvernance palestinienne . Ce plan présenté le Quartet¹⁹ démontre l'action conjointe des Etats-Unis et des européens pour progresser dans la résolution de ce conflit.

L'évolution de la situation dans la région suite au retrait d'Ariel Sharon, et au résultat des élections législatives palestiniennes, risque néanmoins de geler le processus de paix. La victoire écrasante du Hamas²⁰ pourrait tout d'abord avoir des effets indirects dans les élections législatives israéliennes.

La volonté des membres du Quartet d'accompagner cette période de transition, sera par conséquent déterminante pour assurer la poursuite du processus de paix.

L'Union Européenne , quant à elle a quand même décidé de poursuivre sa politique d'assistance, puisque la Commission a annoncé le 27 février 2006, une aide de plus de 120 millions d'euros destinée à couvrir les besoins élémentaires de la population palestinienne et à stabiliser les finances du gouvernement intérimaire actuel²¹.

Cette aide d'urgence se compose de trois volets :

- 40 millions d'euros seront alloués à la fourniture de services d'utilité publique essentiels, en particulier l'énergie et l'électricité.
- 64 millions d'euros seront consacrés aux services de santé et d'éducation. Comme les années précédentes, cette aide sera distribuée par l'UNRWA, qui fournit des services

du Fonds devraient reprendre. La Commission est prête à libérer la moitié de la somme qu'elle a placée dans le Fonds, soit 17,5 millions d'euros.

Cette aide ne préjuge en rien de toute décision future concernant le soutien apporté à la prochaine Autorité palestinienne, qui pourrait être réexaminé dès que le nouveau gouvernement aura pris ses fonctions. Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, s'est exprimée en ces termes: «Aucun autre bailleur de fonds ne vient autant en aide que nous au gouvernement intérimaire durant cette période de transition. L'enveloppe de 120 millions d'euros annoncée aujourd'hui contribuera de manière très significative à atténuer les difficultés et à réduire la pression qui pèse sur le budget du gouvernement intérimaire». Elle a ajouté: «Nous suivons très attentivement l'évolution de la situation politique dans les territoires palestiniens. La manière dont nous pourrions aider les Palestiniens à l'avenir dépendra fortement des décisions que prendra leur gouvernement nouvellement élu concernant la condamnation de la violence, la reconnaissance d'Israël et le respect des accords existants».

La Russie quant à elle, a demandé au groupe radical de respecter tous les accords internationaux et de reconnaître Israël, lors d'une visite du mouvement islamiste palestinien à Moscou les 2 et 3 mars 2006. Dans le but de rompre son isolement diplomatique, le groupe radical avait en effet effectué cette visite de deux jours dans la capitale russe, sa première visite officielle à un tel niveau depuis sa victoire aux législatives le 25 janvier. A quelques jours de la formation définitive du nouveau gouvernement palestinien, ses leaders cherchaient en effet à rassembler un maximum de soutiens, notamment financiers. Mais si la Russie optait ainsi pour le rôle de médiateur entre le groupe radical et la communauté internationale, le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov avait néanmoins déclaré « Nous espérons que le Hamas, en tant que force politique dominante au parlement palestinien, apportera sa contribution à la réalisation de tous les accords passés avec Israël ». La Russie estimait

conditions ont jusqu'ici été refusées par le groupe radical. Par ailleurs, ce mouvement qui prône la destruction d'Israël et qui organise la plus grande partie des attentats perpétrés dans la région, risque d'avoir du mal à se muer en simple parti politique. Cependant, cette transformation d'un mouvement terroriste en organisation reconnue par la communauté internationale, s'est déjà réalisée dans le passé avec l'OLP de Yasser Arafat, qui donna naissance au Fatah. L'action combinée de la communauté internationale garde par conséquent toutes ses chances d'aboutir à une évolution favorable de la situation dans cette région du moyen-orient.

1.5 Le remodelage du Grand Moyen Orient

C'est par une analyse des causes du développement des réseaux terroristes et de leur hostilité totale envers les Etats-Unis, que l'administration américaine a élaboré une politique complémentaire aux interventions militaires telle que celle réalisée en Afghanistan. S'il était, en effet, indispensable d'attaquer directement les mouvements ou régimes définitivement inscrits dans la logique terroriste comme celui des talibans, il était devenu nécessaire d'instaurer d'autre part des liens étroits et consensuels avec les gouvernements et populations des pays pouvant potentiellement générer à terme de telles menaces. Cette approche préventive venait ainsi tout naturellement compléter les opérations répressives réservées aux Etats ou entités avec lesquels la diplomatie ne pourrait fonctionner. L'idée d'un remodelage du grand Moyen-Orient a ainsi été conçue par les Etats-unis, avant d'être proposée à l'ensemble de leurs partenaires stratégiques.

La doctrine de remodelage du Grand Moyen-Orient vise à transformer le paysage politique et économique d'un vaste ensemble d'Etats aux profils très divers (les 22 pays de la Ligue des Etats Arabes et 5 Etats non arabes s'étendant du Pakistan à la Mauritanie).

Après quelques évolutions, cette doctrine a abouti à un plan plus consensuel « le partenariat

et les pays faisant l'objet de cette proposition ont le choix d'accepter de devenir des alliés accompagnés dans leur transformation ou de rester autonomes mais considérés alors comme un pays représentant un risque pour l'occident.

S'il est encore trop tôt pour faire un bilan exhaustif des résultats d'une telle politique, cette démarche alliant finement l'incitation et la contrainte pourrait cependant avoir de meilleurs résultats si elle était menée en collaboration avec l'Union européenne. En effet, ce partenariat ne devrait pas être mis en concurrence avec d'autres initiatives telles que le partenariat Euro-Méditerranéen, mis en œuvre par l'Union européenne. D'autre part, la résolution du conflit israélo-palestinien, la stabilisation de l'Irak, ou la crise naissante avec l'Iran sont autant d'obstacles à toute évolution globale de cette région du monde. Or, ces crises ne seront résolues que par une approche coordonnée de la communauté internationale.

Le « remodelage du grand du Moyen-Orient », peut donc être considéré non seulement comme un enjeu pour la stabilité internationale, mais aussi comme une formidable opportunité d'harmonisation des diplomaties américaines et européennes.

2 Les rapprochements structurels

2.1 Le besoin de l'UE pour la lutte contre la prolifération

le partage des rôles pour l'Iran

C'est grâce à des révélations faites à partir de 2002, qu'est apparu au grand jour le programme clandestin d'enrichissement d'uranium mené par la République islamique d'Iran. Même si celle-ci a toujours proclamé que ce dernier était exclusivement civil et qu'elle respectait donc à la lettre les clauses du traité de non-prolifération de 1970 (TNP), dont l'Iran est signataire, la communauté internationale craint que le régime de Téhéran ne développe en réalité un

serait beaucoup plus rentable de se fournir sur le marché. Le minerai d'uranium est transformé en « yellow cakes » à l'usine de conversion d'Ispahan, puis enrichi par ultracentrifugation à l'installation souterraine de Natanz. Les Iraniens ont reconnu avoir construit 164 centrifugeuses, sur des plans vendus par le père de la bombe pakistanaise, Abdul Qader Khan. On estime qu'avec ses 164 centrifugeuses déclarées, l'Iran serait capable de produire 2 kilos d'uranium militaire (enrichi à 95%) par an²². Or la masse critique nécessaire à la fabrication d'une bombe atomique est de l'ordre d'une vingtaine de kilos. La question est aussi de savoir si les Iraniens disposent d'autres installations secrètes d'enrichissement

Sur cette affaire de prolifération, la coopération entre américains et européens mérite d'être explicitée. Un partage des rôles semble s'être opéré dès le début de la crise, puisque les Etats-Unis tout en condamnant fermement l'attitude iranienne, se sont placés en retrait des négociations laissant ainsi l'initiative diplomatique au groupe constitué de la France, l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Nul doute néanmoins, que les européens bénéficient de la menace d'intervention des Etats-Unis pour donner du poids à leur argumentation vis à vis de l'Iran. Cette manœuvre diplomatique concertée a dans un premier temps réussi. En effet par l'accord de Paris du 15 novembre 2004, l'Iran a accepté de suspendre toutes ses activités liées à l'enrichissement et au retraitement. Cet accord a été salué par le Conseil européen le 17 décembre 2004. Celui-ci a même décidé la reprise des négociations UE-Iran sur un accord de commerce et de coopération et sur un accord sur le dialogue politique, qui avaient été gelés à la suite des révélations sur les activités clandestines d'enrichissement et de retraitement.

Un autre volet déterminant de ces négociations est l'attitude de la Russie qui tout en étant le partenaire privilégié des iraniens pour le développement de leur industrie nucléaire, agit aussi de concert en tant que médiateur avec les occidentaux. La coopération russo-iranienne²³ sur la construction de la centrale de Boucheir et sur son approvisionnement en combustible répond aux besoins énergétiques iraniens. Les Russes construisent actuellement, sur le site de

Russes se sont engagés à la fournir en uranium enrichi (à 5%, le taux requis pour les applications civiles) durant toute la durée de vie du réacteur, ainsi qu'à ramener chez eux les déchets, pour les retraiter ou les stocker. Les Européens et les Etats-Unis, en particulier, ont publiquement confirmé leur soutien à cette coopération.

Suivant la même logique, la Russie en accord avec les européens, a proposé de fournir à l'Iran le combustible nécessaire au fonctionnement de l'ensemble des installations nucléaires iraniennes. Ceci permettrait à l'Iran de poursuivre le développement de sa production électrique, tout en satisfaisant les occidentaux sur le problème de l'enrichissement. Mais comme on pouvait le craindre, l'Iran a annoncé le 3 janvier 2006 son intention de reprendre des activités de recherche nucléaire suspendues il y a environ deux ans. Téhéran refuse, de fait, le transfert complet de l'enrichissement de l'uranium en Russie. Le pouvoir a fait savoir, en effet, qu'il subordonne cette proposition d'utilisation des installations russes à la condition que l'Iran puisse procéder aussi à l'enrichissement sur son territoire. C'est seulement « sur cette base que nous étudions cette proposition », a indiqué Gholam Hossein Elham, le porte-parole du gouvernement iranien.

A ce stade du processus, il est difficile d'envisager les suites qui seront données à cette question dans les mois à venir. Le 9 janvier 2006, les iraniens ont annoncé leur décision de reprendre leurs expériences d'enrichissement d'uranium, allant même jusqu'à menacer de suspendre leur collaboration avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), en cas de sanctions prononcées à leur encontre par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette aspiration à la puissance nucléaire est par ailleurs interprétée avec beaucoup de prudence, étant donné la suite de déclarations irresponsables faites par le président iranien sur l'Etat d'Israël²⁴.

À tout juste une semaine d'une réunion cruciale de l'AIEA prévue le 6 mars 2006, qui doit déterminer si le dossier du nucléaire iranien doit ou non être transmis devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Téhéran et Moscou semblaient parvenus à un compromis sur la question

combustible nécessaire au fonctionnement de futures centrales nucléaires, en contrepartie de son renoncement à maîtriser lui-même le procédé d'enrichissement qui peut mener à l'arme nucléaire. La création de cette co-entreprise impliquerait le rétablissement du moratoire sur l'enrichissement de l'uranium que Téhéran a rompu au début de l'année. L'Iran, qui affirme que son programme de recherche est à des fins uniquement civiles, a néanmoins insisté à plusieurs reprises sur sa volonté de maîtriser le cycle du combustible nucléaire. Le contenu de cet accord qui n'est pas encore finalisé devra notamment préciser l'inclusion d'éventuels mécanismes qui permettraient de rendre la proposition russe compatible avec les exigences iraniennes sur la maîtrise de ce cycle.

Néanmoins, à partir du 6 mars 2006, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pourrait condamner officiellement l'Iran pour ses activités nucléaires clandestines. Ce sera la première étape d'un affrontement qui pourrait dégénérer. Le Conseil de sécurité de l'ONU, saisi par l'AIEA, pourrait prendre des sanctions économiques contre Téhéran. Les dirigeants iraniens acceptent-ils alors de plier ? Sans doute pas ? Dès lors, deux scénarios pourraient illustrer l'issue de cette crise :

Premier cas de figure : les preuves apportées par l'AIEA de liens entre nucléaire civil et programme militaire ne sont pas accablantes . Les Russes parviennent à arracher à Téhéran un accord pour lui fournir le combustible nécessaire à ses centrales civiles, l'empêchant en théorie de posséder les matériaux fissiles nécessaires à la confection d'armes nucléaires. Washington, déjà sérieusement empêtré en Irak, considère qu'une aventure militaire en Iran, même limitée, n'est pas souhaitable pour le moment. Dans cette hypothèse, les dirigeants iraniens pourraient se targuer d'avoir gagné le bras de fer qui dure depuis deux ans.

Second scénario : face aux résolutions du Conseil de sécurité, l'Iran continue son programme nucléaire et le fait savoir . Le président Ahmadinejad, accumulant les provocations verbales, parvient à liguer toutes les grandes puissances contre lui. On pourrait assister dans cette hypothèse, à une intervention aérienne massive d'une coalition menée par les Etats unis. Les

tenter de régler cette crise de manière pacifique, tout en ne s'interdisant pas d'intervenir militairement en cas d'échec définitif. Cette crise « iranienne » constitue donc un élément déterminant dans la consolidation des relations transatlantique.

La diplomatie américaine concernant la Corée du nord.

Après deux années d'âpres négociations, la Corée du Nord a accepté le 19 septembre 2005 d'abandonner tous ses programmes nucléaires contre une aide énergétique et des garanties en matière de sécurité²⁶. Dans le texte signé à Pékin, les Etats-Unis affirment notamment qu'ils n'ont aucune intention d'attaquer le régime de Pyongyang, récemment qualifié de « poste avancé de la tyrannie » par G.W Bush.

Les signataires de l'accord – la Corée du Sud, les Etats-Unis, le Japon, la Russie et la Chine – s'engagent également dans une normalisation de leurs relations avec la Corée du Nord qui serait autorisée à développer un programme nucléaire civil si elle parvient à regagner la confiance internationale.

La crise nucléaire nord-coréenne avait éclaté fin 2002, lorsque Washington avait accusé Pyongyang de développer des programmes militaires nucléaires en violation de ses engagements internationaux. La Corée du Nord, qui rejetait ces accusations, s'était alors retirée du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Trois précédents cycles de pourparlers à six n'avaient pas abouti. En février 2005, Pyongyang annonçait même disposer de l'arme atomique. Pour la première fois depuis 1994, date du dernier accord sur le nucléaire nord-coréen, le texte qui vient d'être signé, couvre l'ensemble des contentieux – nucléaire, relations diplomatiques, stabilité de la péninsule. L'accord va même plus loin que le précédent, puisqu'il a été signé à six partenaires et contient de nombreux aspects bilatéraux, dont la normalisation des relations entre Pyongyang et Tokyo.

On peut donc parler d'une étape très importante, même si on ne peut pas dire que l'accord règle définitivement la crise nucléaire nord-coréenne. La Corée du Nord est coutumière des revirements spectaculaires et rien ne dit que cet accord ne sera pas déshiné dans quelques

responsables américains. Le pacte est historique en effet, puisqu'il devrait permettre à l'Inde de sortir de son statut de «paria nucléaire». Les Indiens ont procédé à leurs premiers essais atomiques en 1974 et ont déclaré leur pays «puissance nucléaire» en 1998, sans avoir signé le traité de non-prolifération (TNP). Les Etats-Unis avaient réagi avec une extraordinaire colère, aux essais nucléaires indiens des 11 et 13 mai 1998. L'Administration Clinton avait alors imposé les sanctions obligatoires et mobilisé les autres pays, notamment le Japon, leur demandant de couper leur aide économique à l'Inde. Même la France et la Russie, pourtant plus bienveillantes à l'égard de l'Inde s'étaient aussi associées à la démarche américaine.

Au printemps 2000, lors de sa visite en Inde, Bill Clinton, pourtant accueilli à bras ouverts, n'avait pas fléchi sur le nucléaire. Aujourd'hui, pour un seul pays, les Etats-Unis sont prêts à changer leurs lois, car il faudra encore passer par le Congrès américain et convaincre les défenseurs de la non-prolifération, outre-Atlantique, que l'Inde est un allié fiable.

L'accord signé devrait aussi permettre à Delhi d'obtenir du combustible et des réacteurs à des fins civiles. La nouvelle croissance économique indienne passe par d'énormes besoins énergétiques. Cet accord devrait permettre d'avancer vers l'objectif d'une coopération énergétique nucléaire civile totale entre l'Inde, les Etats-Unis et la communauté internationale dans son ensemble. Les Indiens ne pouvaient guère rêver mieux. Les Américains auraient accepté que les deux tiers seulement des installations nucléaires indiennes soient placées sous surveillance de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA). Cela n'a pas empêché Mohammed El Baradai, le directeur de l'AIEA, de se réjouir de l'accord, en déclarant que cela fera des Indiens des partenaires plus proches du régime de non-prolifération.

Par ailleurs, les Américains ont tenu à souligner que ce pacte ne faisait pas jurisprudence et que cet accord était unique et réservé à l'Inde. Le Pakistan qui avait exprimé le souhait de conclure avec Washington un accord nucléaire à l'identique de celui signé avec Delhi, serait à priori exclu, tout du moins dans un premier temps de cette logique de normalisation.

Pourtant, il apparaît clairement que ce type de compromis constitue la seule alternative à la

L'évolution de la stratégie nucléaire américaine et française

Au delà des négociations menées par les Etats-Unis et leurs partenaires européens dans ces dossiers de prolifération, il paraît intéressant d'étudier l'évolution des stratégies nucléaires militaires de ces deux grands ensembles et d'analyser les implications de ces évolutions dans les négociations évoquées dans les précédents chapitres.

Du côté américain, la Quadrennial Defense Review (QDR) de février 2006 a confirmé la flexibilité nouvelle de la posture nucléaire américaine. Conformément aux objectifs de la NPR (Nuclear Posture Review) de décembre 2001, les Etats-Unis affichent une dissuasion modernisée et élargie, libérée des logiques de la guerre froide. Il s'agit pour les Etats-Unis d'adapter les procédures d'emploi du nucléaire à la politique américaine de contre-prolifération et de lutte contre le terrorisme. La volonté affichée est de disposer d'une gamme élargie de possibilités d'action, y compris contre un adversaire asymétrique. Dans le cadre de cette dissuasion sur mesure (Tailored Deterrence), les forces peuvent recourir, de manière préemptive, au nucléaire sur ordre présidentiel, en cas d'utilisation imminente d'armes de destruction massive contre les Etats-Unis, leurs alliés, une force multinationale ou des civils, mais également pour neutraliser les sites ennemis d'armes biologiques ou chimiques, durcis et enterrés.

Du côté français, le discours prononcé le 19 janvier 2006 par le président de la République à l'Ile longue a incontestablement marqué une adaptation de la doctrine à l'évolution des menaces. Cette déclaration comprenait notamment les éléments principaux suivants : « L'intégrité de notre territoire, la protection de notre population, le libre exercice de notre souveraineté constitueront toujours le cœur de nos intérêts vitaux. Mais ils ne s'y limitent pas. La perception de ces intérêts évolue au rythme du monde, un monde marqué par l'interdépendance croissante des pays européens et aussi par les effets de la mondialisation. Par exemple, la garantie de nos approvisionnements stratégiques ou la défense de pays alliés sont, parmi d'autres, des intérêts qu'il convient de protéger. Il appartient au Président de la

Cette évolution qui ne fait que réaffirmer la doctrine nucléaire française traditionnelle, tout en l'adaptant aux réalités du moment, marque peut-être une volonté française de faire peser tout comme les Etats-Unis, davantage de pression sur les Etats proliférants. Ces rapprochements stratégiques marquent aussi d'une certaine manière le souhait des européens et des américains de collaborer davantage sur les enjeux sécuritaires à venir.

2.2 La transformation de l'OTAN et évolution de la PESC

Au niveau international l'après guerre froide a conduit les organisations internationales et les structures de défense à évoluer.

L'OTAN a ainsi mené sa transformation, ce qui l'a conduit à redéfinir un éventail de missions beaucoup plus larges (gestion de crises, lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, lutte contre le terrorisme...), à redimensionner sa structure de commandement, et à mettre au point des modules de force et des concepts d'emploi mieux adaptés (NRF²⁷).

L'Union européenne a elle aussi poursuivi la montée en puissance de sa dimension défense articulée autour de la PESD²⁸. La création de l'EMUE²⁹ et du COPS³⁰ pour les structures décisionnelles, de la force de réaction rapide et des groupements tactiques 1500 illustre parfaitement cette dynamique qui s'est concrétisée par les premières opérations militaires menées par l'Union. Cette montée en puissance structurelle a été menée en coordination avec l'OTAN, à l'image de l'accord Berlin plus qui permet à l'UE de mener des opérations militaires avec le soutien de la structure de commandement de l'alliance. A travers sa politique européenne de sécurité et de défense, l'UE entend contribuer à la paix et à la sécurité internationales en s'inscrivant dans la légalité internationale, à commencer par les prérogatives du Conseil de sécurité.

De même, l'approche européenne de la gestion des crises est marquée par une attention particulière portée à la complémentarité entre les outils civils et les outils militaires. De fait

défense collective en Europe. Le champ d'action de sa PESD demeure limité à la prévention et à la gestion des crises.

Ainsi, les relations entre l'UE et l'OTAN s'orientent afin d'aménager la complémentarité entre les deux organisations. L'investissement des Européens dans le monde de la défense initialement souhaité par les Américains dans le but de partager le coût de la stabilité internationale, se concrétise aujourd'hui par l'émergence d'une structure militaire européenne autonome. L'utilisation et l'évolution coordonnées de ces deux organisations, seront quoi qu'il en soit de bons indicateurs de la capacité des américains et des européens, de collaborer sur la scène internationale.

2.3 L'interdépendance économique, facteur de rapprochement structurel.

A la lumière des différends sur l'intervention de la « coalition » en Irak avec la France ou l'Allemagne, des conflits commerciaux entre l'Europe et les Etats-Unis, la relation transatlantique a souvent été jugée en situation de divorce, d'impasse ou d'avenir incertain. C'est oublier que l'intégration des économies nord-américaine et européenne s'est constamment approfondie au cours des dernières décennies au point de créer une relative³¹ communauté de destin entre les deux continents. Cette situation d'interdépendance permet ainsi de relativiser l'importance des crises conjoncturelles, qu'elles soient d'origine politique ou commerciale.

Une étude publiée en France par la Fondation Robert-Schuman³² remet les choses en perspective, en montrant, chiffres à l'appui, l'intégration croissante, et qui s'est encore approfondie depuis le 11-Septembre, des économies nord-américaine (Etats-Unis et Canada) et européenne.

D'emblée, on doit relativiser l'importance des conflits commerciaux entre les deux rives . Si ils sont dramatisés dans le discours, ils ne concernent que 1% du volume total des échanges³³

d'intégration. Ainsi, en 2000, les ventes des filiales américaines en Europe atteignaient 1 438 milliards de dollars, alors que les exportations américaines en Europe s'élevaient à 283 milliards de dollars seulement. Symétriquement, les ventes des filiales européennes aux Etats-Unis se montaient à 1 420 milliards de dollars, contre 336 milliards d'exportations de l'Europe vers les Etats-Unis.

Contrairement à une opinion répandue, ce n'est pas vers les « marchés émergents » que se tournent prioritairement les investisseurs américains et européens. Ainsi, les investissements américains dans les seuls Pays-Bas ont été, en 2000, deux fois plus élevés qu'au Mexique. En 2002, pour l'ensemble de l'Europe, ils ont frôlé les 60 % de leur volume mondial, et ils ont franchi cette barre en 2003. La France n'a aucunement souffert de son opposition à la guerre en Irak puisque les investissements américains y ont, entre 2002 et 2003, soit stagné, soit augmenté de 10 %, selon les études³⁴.

Dans l'autre sens, un sérieux décrochage s'est produit en 2003 : par rapport à 2002, les investissements européens aux Etats-Unis ont chuté de près de 85 % de leur montant mondial, à environ 50 %. Ce renversement de tendance est-il conjoncturel ou structurel ? Auquel cas, il faudrait en déduire que les détenteurs de capitaux européens ont moins confiance dans la gestion américaine (déficits budgétaire et commercial, aventurisme à l'étranger, mesures sécuritaires, etc.) que les investisseurs américains n'en ont dans les gouvernements européens. Une intégration croissante entre les deux parties s'accompagnerait alors d'un certain rééquilibrage des rapports de force entre elles.

La rencontre organisée à Washington le 18 octobre 2005 entre le président américain et le président de la Commission européenne est particulièrement riche d'enseignements. Tout d'abord cet événement souligne la place croissante de la Commission sur la scène internationale, mais l'ensemble des problématiques abordées concernant la coopération transatlantique est aussi éloquent. La déclaration du président J.M Barroso met ainsi en lumière l'ampleur de l'interdépendance économique des deux entités³⁵. Cela signifie que le

Conclusion

L'ensemble des éléments analysés au cours de cette étude met en lumière que face à une Europe dans la tourmente, les Etats-Unis ont adopté un rapprochement dicté par la nécessité d'un travail en commun sur de nombreuses questions de politique étrangère. L'Union européenne quant à elle, semble mettre à profit ce rapprochement conjoncturel pour se ressouder et relancer son processus de construction. Ce rapprochement progressif constitue donc bien une nouvelle donne entre ces deux grands partenaires stratégiques comparativement à la crise de 2003 provoquée par l'intervention en Irak.

Néanmoins si on assiste à un rapprochement conjoncturel entre ces deux grands acteurs, on peut aussi estimer que les objectifs de domination de « l'hyper puissance » américaine demeureront inchangés. L'implication américaine dans la construction européenne au travers de leur soutien sans faille aux élargissements successifs et à l'adhésion de la Turquie, démontre leur désir de voir l'Union européenne devenir qu'un grand marché stabilisé, dont le positionnement stratégique devrait s'inscrire au sein de l'alliance atlantique.

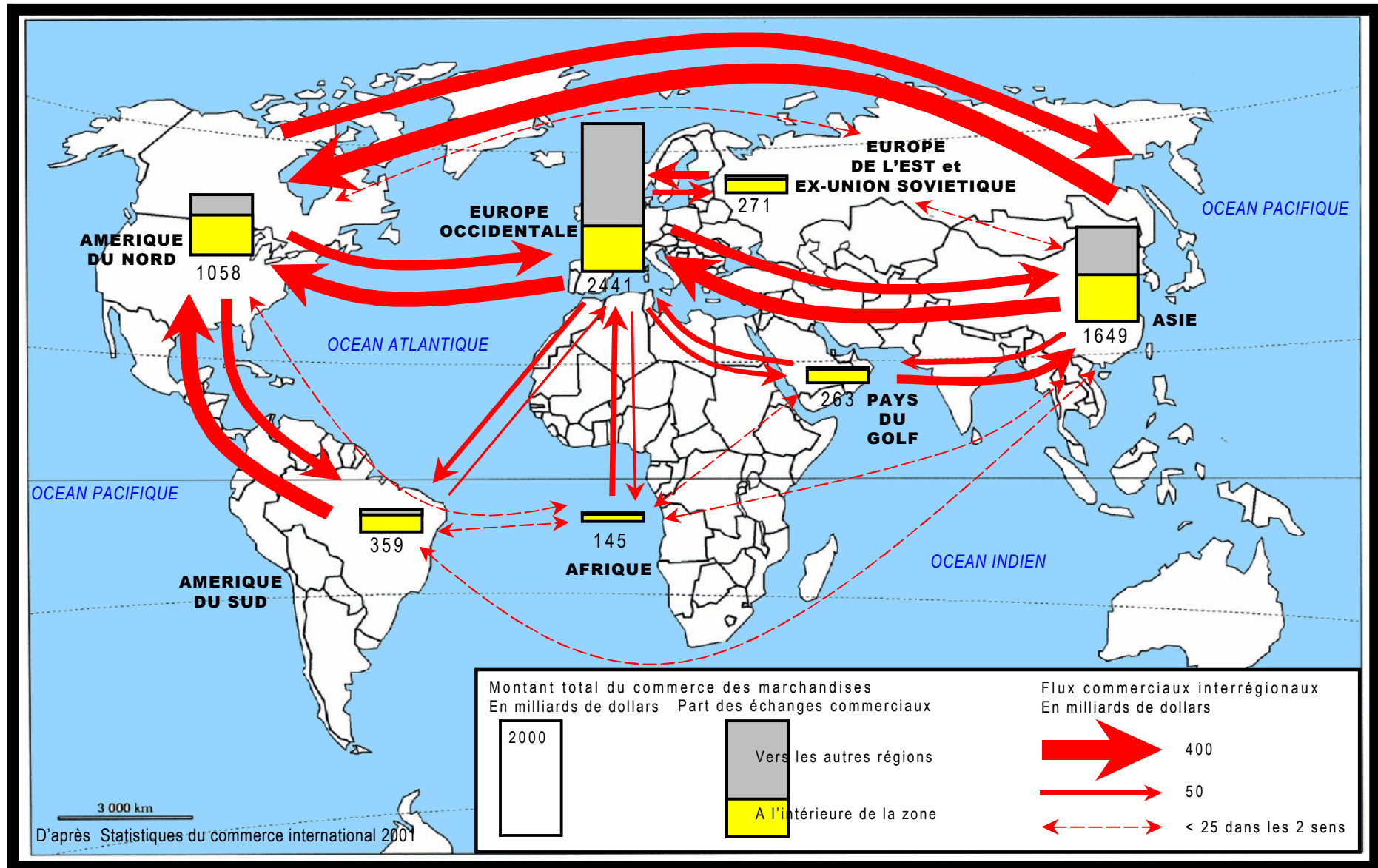
L'Union européenne devra quant à elle poursuivre sa construction en partenariat et non en concurrence avec les Etats-Unis, comme le reflète aujourd'hui le souhait de la majorité des Etats membres. La vision française de monde multipolaire ne semble aujourd'hui réalisable que dans cette logique de partenariat privilégié mais équilibré. Pourtant, la dimension stratégique que prendront dans les décennies avenir, la Chine et l'Inde, démontre que l'ordre mondial ne pourra à terme être que multipolaire. L'union européenne peut donc en toute légitimité, poursuivre son processus de construction en approfondissant notamment les politiques communes telles que la PESC³⁶, qui permettent à l'Union d'enregistrer des succès concrets, comparativement à la tentative infructueuse de projet de constitution.

Géopolitique du moyen-orient: Stratégies pétrolières et militaires américaines dans la région du Golfe



Sources : Energy Map of the Middle East and Caspian Sea, Petroleum Economist and Arthur Andersen, Londres, 2002 ; Comité professionnel du pétrole (COPD), Central Intelligence Agency's 2000 Maps and Publications (CIA), United States Energy Information Administration (US-EIA) ; Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ; www.Globalsecurity.org ; United States Department of Defense (US-DoD).

Interdépendance économique: le commerce mondial de marchandises en 2000



BIIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

MELCHIOR Jean-Philippe et GOURMEL Gérard : Logique du pire, logique d'empire, ou la guerre sans fin des Etats-Unis.

SCHNABEL Rockwell A: Europe Etats-Unis un avenir commun : Alvik éditions : 2006

Articles :

ROBERT Anne-Cécile : L'Europe dans la tourmente : Le monde diplomatique : mai 2005

ROBERT Anne-Cécile : De la rébellion à la reconstruction: Le monde diplomatique : juin 2005

VAN DEN BRINK Rink : Les raisons des néerlandais : Le monde diplomatique : juin 2005

CASSEN Bernard : Pour une Europe de l'innovation démocratique: Le monde diplomatique : juillet 2005

BELLON André : Votez bien, ils feront le reste : Le monde diplomatique : juillet 2005

Pierre Hillard : La régionalisation et l'aménagement du territoire en Europe : une révolution politique en faveur d'un partenariat transatlantique ? : Site Diploweb

Jules Mardirossian : Pourquoi les Etats-Unis soutiennent-ils l'intégration de la Turquie à l'Union européenne ? : Site Diploweb

Général Pierre-Marie Gallois : Le consentement fatal. L'Europe face aux Etats-Unis" : Site Diploweb

HALIMI Serge : Le bilan d'un président : Le monde diplomatique : Novembre 2004

HALIMI Serge : Tous anti-américains désormais : Le monde diplomatique : Novembre 2004

HALIMI Serge : Le petit peuple de G.W Bush: Le monde diplomatique : Octobre 2004

CASSEN Bernard : L'apparent affrontement transatlantique : Le monde diplomatique : Septembre 2004

ACHCAR Gilbert : Le nouveau masque de la politique américaine au Proche-Orient : Le monde diplomatique : Avril 2004

ACHCAR Gilbert : Chances et aléas du printemps arabe : Le monde diplomatique: Juillet 2005

Catherine Croisier : La doctrine Bush de remodelage du Grand Moyen-Orient ; entre idéalisme et pragmatisme : Site Diploweb

European Union biggest donor for Iraq's elections and referendum : Site EUROPA/External relations/The EU's relations with Iraq: Brussels 21 October 2005

Afghanistan: How EU support is making a real difference : Site EUROPA/Press releases : Brussels, 11 May 2005

Le Président Barroso rencontre le Président afghan Karsai et annonce les modalités des programmes de reconstruction de l'Afghanistan pour 2005-2006 : Site EUROPA/Press releases : Brussels, 11 May 2005

La commissaire Ferrero-Waldner annonce une aide de 250 millions d'euros en faveur des Palestiniens pour 2005 : Site EUROPA/Press releases : Bruxelles, 9 février 2005

CORM Georges : Crise libanaise dans un contexte régional houleux : Le monde diplomatique : Avril 2005

GRESH Alain : Improbable alliance entre Paris et Washington : Le monde diplomatique : Juin 2005

PRIER pierre : L'ONU veut entendre Bachar el-Assad : Le Figaro, 3 janvier 2006

RAMONET Ignacio : Iran, la cible : Le monde diplomatique, Février 2005

FATHI Nazila : Iran's Parliament moves to block UN inspections : The New York Times, 21 Novembre 2005

BRADSHER Keith : Bush backs Russia's bid to end Iran standoff : The New York Times, 19 Novembre 2005

GIRARD Renaud : Dernière chance de compromis avec l'Iran : Le Figaro, 25 Novembre 2005

RUEFF Judith: La Corée du Nord accepte d'abandonner ses programmes nucléaires: Libération , 19 Septembre 2005

LE GUELTE Georges : Tentés par la bombe : Le monde diplomatique : Novembre 2005

KESSLER Glenn : This year, Bush Takes a different Tone with the UN : Washington post , 15 Septembre 2005